

Ciment: Hausses en cascade

• Alors que l'augmentation chez les cimentiers n'a pas dépassé 10 DH

• Les distributeurs gonflent leurs marges de 50 à 150 DH la tonne

UNE nouvelle hausse qui risque de faire très mal. Les cimentiers viennent de décider d'augmenter le prix du sac de ciment. Départ usine, la hausse varie entre 2 et 2,5% le sac de ciment, mais au final l'impact est douloureux pour plusieurs secteurs du BTP. En effet, le ciment passe par une cascade de distributeurs agréés

et de dépôts de vente de matériaux de construction (Guelsa). «Les distributeurs ont saisi l'alibi pour augmenter leurs marges de 60 à 80 DH la tonne, selon les régions et les types de ciment. Le prix du ciment à la tonne varie entre 1.360 et 1.400 DH au lieu de 1.300 DH», s'étonne un membre de la Fédération du BTP.

A l'instar d'autres secteurs, le réajustement du prix du ciment est justifié par l'augmentation des prix du gasoil. D'autres hausses sont invoquées par les cimentiers et concernent les intrants tels que l'emballage et les matières premières, ainsi que la hausse du Smig, dont la première tranche interviendra en juillet.

Les consommateurs montent au créneau contre cette nouvelle hausse qui vient alourdir les charges de certains

secteurs du BTP. C'est le cas notamment des promoteurs immobiliers. «Hormis les grandes sociétés immobilières, l'écrasante majorité des promoteurs achètent le ciment en sac. Le paradoxe est que dans un marché stagnant et en pleine correction, la hausse des prix ne pourra pas être répercutée sur les acquéreurs», précise Youssef Ibn Mansour, président de la Fédération des promoteurs immobiliers.

L'Association marocaine de l'industrie du béton (AMIB) ne digère pas non plus cette nouvelle révision des prix du ciment. «Au cours de ces trois dernières années, le secteur du préfabriqué a été pénalisé par l'introduction de la taxe spéciale sur le sable et du fer à béton. De plus, la taxe sur le ciment est passée de 100 à 150 DH. Il se trouve que notre secteur subit

de plein fouet l'ensemble de ces taxes puisqu'il utilise les trois matériaux de construction», signale M'hammad Chaoudri, président de l'Amib.

Ce dernier ajoute que le cumul des trois taxes va générer un transfert de clientèle vers des produits de substitution tels que les étuis en PV ou PEHD ou en brique cuite ou encore vers l'in-

Le sac, 80% de la demande

POUR le moment, la hausse du prix du ciment ne concerne que le sac, mais ce dernier représente 80% des ventes, contrairement à l'Europe où c'est l'inverse. L'impact sera donc important. «La prédominance du sac par rapport au vrac s'explique par la configuration du marché. En effet, l'autoconstruction représente 40% de la consommation globale de ciment. De plus, les chantiers ne sont pas généralement organisés pour être dotés de silos de stockage sur place. Par conséquent, ils sont obligés de recourir au ciment en sac», explique Ahmed Bouhaouli, directeur délégué de l'Association professionnelle des cimentiers du Maroc (APC). L'autre raison à l'origine de la prépondérance du sac réside dans sa facilité de stockage. □

formel. C'est la raison pour laquelle la profession compte réclamer la déductibilité des taxes lors de la préparation du projet de loi de Finances 2015.

Le timing de la hausse du prix du ciment coïncide avec une conjoncture difficile pour le BTP. Les commandes se font rares tandis que les ventes de l'immobilier marquent le pas. D'où la baisse de la consommation de ciment. De plus, les délais de paiement s'allongent et le prix de l'énergie flambe. «Au cours de ces trois dernières années, le gasoil a augmenté de 39%. Notre entreprise consomme beaucoup de carburant notamment pour les travaux de terrassement et de manipulation. A cela s'ajoutent les retards de paiement des marchés de l'Etat, l'insolvabilité de certains clients à cause du resserrement des conditions de crédit», affirme un opérateur du BTP. Et d'ajouter que les défaillances de paiement ont conduit de nombreux confrères en prison pour cause de chèques sans provision dans toutes les régions du Maroc. □

Hassan ELARIF